

Bienvenue sur le dernier numéro de notre **lettre d'information Bois-Énergie**. Cette lettre a pour objectif de transmettre le fait régional, l'actualité des réseaux et des entreprises du secteur du bois-énergie, de la racine à la cendre, ainsi que les initiatives des partenaires du territoire. Elle n'est pas exhaustive et est basée sur la volonté de partage des acteurs mais aussi la volonté de mettre en lumière des points intéressants pour la filière. Aussi, n'hésitez pas à nous faire vos remarques, nous envoyer vos articles pour contribuer, illustrer et partager.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

## SOMMAIRE

<b>ÉVÉNEMENTS</b> .....	<b>2</b>
SAVE THE DATE - Plénière du CSBE le 15 décembre .....	2
Retour sur la Journée régionale bois-énergie du 15 septembre .....	2
Le bois-énergie à l'honneur des Assises nationales des ENR citoyennes à Lyon .....	2
Journée filière bois-énergie en Isère, le 15 novembre .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>À TRAVERS BOIS...ÉNERGIE – Brève revue de presse</b> .....	<b>3</b>
<b>Économie / Financements</b> .....	<b>3</b>
Évolution du Fonds Chaleur 2024 de l'ADEME sur la biomasse .....	3
Réglementation RED II : Obligations des fournisseurs de bois déchiqueté.....	4
<b>Actualités Chaufferies, Réseaux de chaleur, Cogénération</b> .....	<b>4</b>
Bilan des Contrats de Chaleur Renouvelable en Auvergne-Rhône-Alpes 2023 .....	4
<b>ACTUALITE DES MEMBRES</b> .....	<b>4</b>
FORESTENER met en service 4 nouvelles chaufferies bois cet automne ! .....	4
Nouvelles réalisations de Syan'Chaleur en Haute-Savoie .....	5
<b>PUBLICATIONS</b> .....	<b>6</b>
Qualité de l'air - Étude aCIBIOQA 2023 : émissions de chaufferies bois <1MW .....	6
Observatoire bois bûche - données 2022.....	7
<b>FORMATIONS</b> .....	<b>7</b>
Former à la solution bois-énergie les prescripteurs du bois construction .....	7

## ÉVÉNEMENTS

### SAVE THE DATE - Plénière du CSBE le 15 décembre

La prochaine plénière du Comité stratégique bois-énergie (CSBE) se déroulera le 15 décembre matin, et sera suivie d'une visite de plateforme ou de chaufferies l'après-midi. Cet événement rassemble des représentants de tous les acteurs de la filière pour évoquer les sujets d'actualité, les perspectives de développement du bois-énergie, les obligations de la directive RED II, les nouveautés réglementaires...

Pour participer : c'est [ici](#). (réservé aux membres du CSBE le matin, ouvert l'après-midi)

### Retour sur la Journée régionale bois-énergie du 15 septembre

Fibois AuRA a organisé, en collaboration avec ses partenaires du bois-énergie (Énergies 15, Aduhme, SDE03, CBQ+...), une journée régionale à destination des porteurs de projets de chaufferies et réseaux de chaleur. Après avoir rappelé les enjeux du bois-énergie et du rôle important qu'il joue au sein de la filière forêt-bois, plus de 80 participants ont pu échanger sur les questions qui touchent au développement des projets de consommation de biomasse : professionnalisme et structuration de la filière d'approvisionnement en bois décheté, développement des usines de granulés, différents niveaux d'allotissements pour le montage des projets, etc. L'après-midi, la visite d'un chantier d'exploitation forestière a permis d'expliquer l'organisation d'un chantier et de rappeler l'importance du tri des bois par qualité. [Le compte-rendu et les supports utilisés sont disponibles ici.](#)



Accueil de l'entreprise Sylveo sur son chantier d'exploitation forestière sur la commune d'Arconsat.

### Le bois-énergie à l'honneur des Assises nationales des ENR citoyennes à Lyon

Les Assises nationales des ENR Citoyennes, organisée par l'ADEME, réunissent les acteurs citoyens du développement des énergies renouvelables. Elles se sont tenues cette année les 16 et 17 octobre, à Lyon, et ont fait la part belle au bois-énergie, reflétant la tendance lourde de diversification des activités des collectifs citoyens.

La visite du réseau de chaleur bois d'Estrablin (Isère) a mobilisé plus d'une cinquantaine de participants et a suscité beaucoup d'intérêt. La dernière chaufferie en date de la société Forestener, qui intègre à son capital les sociétés citoyennes et les collectivités dans lesquelles se développent des chaufferies, a tout de l'opération exemplaire : réfection du gymnase pour passer un réseau d'aérothermes et des destratificateurs d'air, alimentation de la chaufferie en circuit court, stockage thermique de 8000 l. pour éviter un appoint

gaz... Les deux **chaudières bois de 170 kW** équipées d'un **système électrostatique de filtration des fumées**, de façon à respecter le cadre du Plan de protection de l'atmosphère de l'aire lyonnaise (limitation forte des particules fines) produiront 600 MWh/an pour chauffer les écoles, le gymnase, la mairie et la salle des fêtes.



## À TRAVERS BOIS...ÉNERGIE – Brève revue de presse

**Mini-reportage de RMC Découverte chez Bois-Nergis installé sur la plateforme de Vernaison (69)**

[www.bioenergie-promotion.fr/97418/du-grand-spectacle-sur-la-plateforme-bois-energie-de-bois-nergis-pres-de-lyon/](http://www.bioenergie-promotion.fr/97418/du-grand-spectacle-sur-la-plateforme-bois-energie-de-bois-nergis-pres-de-lyon/)

**BIOENERGIE International parle du réseau de chaleur de Meylan (38)**

[www.bioenergie-promotion.fr/97586/la-ville-de-meylan-va-chauffer-ses-habitants-avec-la-chaleur-des-dechets-menagers-ultimes/](http://www.bioenergie-promotion.fr/97586/la-ville-de-meylan-va-chauffer-ses-habitants-avec-la-chaleur-des-dechets-menagers-ultimes/)

**Canson prévoit avec Engie une nouvelle chaufferie biomasse de 5 MW sur le site de Saint-Marcel-lès-Annonay (07)**

[www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7109520260122193920/](http://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7109520260122193920/)

**La chaufferie bois d'Annemasse fête ses dix ans de bons et loyaux services (74)**

[www.engie-solutions.com/fr/presse/10-ans\\_chaufferie\\_annemasse](http://www.engie-solutions.com/fr/presse/10-ans_chaufferie_annemasse)

## Économie / Financements

### Évolution du Fonds Chaleur 2024 de l'ADEME sur la biomasse

Afin d'améliorer la qualité de l'air, l'ADEME renforce les critères d'émission de polluants atmosphériques pour certaines installations biomasse. Les installations de puissance < 500 kW ont l'obligation d'installer un préfiltre cyclone pour diminuer le taux de poussières. Les installations de puissance comprise entre 500 kW et 1 MW ont maintenant un seuil d'émission de monoxyde de carbone (CO) à 500 mg/Nm<sup>3</sup> à 6%. Pour les puissances comprises entre 85 à 1 000 kW, les installations ont la recommandation pour 2024 et l'obligation pour 2025 de se doter d'une cheminée de 9 à 13 m.

Pour télécharger le cahier des charges et l'ensemble des pièces à déposer, [rendez-vous ici](#)

*\*au sens de la nomenclature INSEE section C divisions 16 et 31. Les industries de granulation et de bois de chauffage qui ne sont pas associées à une activité de transformation du bois d'œuvre ne sont pas éligibles à cet appel à projets.*



## Réglementation RED II : Obligations des fournisseurs de bois déchiqueté

Les entreprises (producteurs de bois énergie et négociants) fournissant des chaufferies  $\geq 20$  MW ou des installations bénéficiant de crédits carbone ont de nouvelles obligations avec la directive RED II pour décembre 2023.

Producteurs de bois déchiquetés et granulés livrant des chaufferies  $\geq 20$  MW ou des installations bénéficiant de crédits carbone, vous devez apporter des précisions dans une attestation pour chaque livraison de lot homogène du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à juillet 2023 sur : le volume total, la durabilité des produits, l'origine de la biomasse, la composition de la biomasse et pour les granulés uniquement l'origine du bois et le type d'énergie utilisée lors du process.

Producteurs de bois déchiquetés et granulés livrant des chaufferies  $\geq 20$  MW ou des installations bénéficiant de crédits carbone :

- Vous êtes certifié PEFC chaîne de contrôle, vos audits de renouvellement de 2024 doivent impérativement être élargis à la certification REDII
- Vous n'êtes pas certifié PEFC ou SBP ou SURE ou KZR Inig System, vous avez l'obligation dès décembre 2023 de commencer les démarches pour être certifié au plus tard le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

[Le modèle d'attestation](#) à remplir et [la notice](#) sont sur le site du CIBE, rubrique modèles d'attestation et de déclaration. Plus de détails sur le site internet de Fibois AuRA à [ce lien](#). Ce sujet sera également évoqué lors du CSBE du 15 décembre.

La directive RED III adoptée par le Conseil de l'UE le 9 octobre 2023, prévoit de transférer à l'avenir ces nouvelles obligations aux fournisseurs des chaufferies  $\geq 7,5$  MW.

## Actualités Chaufferies, Réseaux de chaleur, Cogénération

### Bilan des Contrats de Chaleur Renouvelable en Auvergne-Rhône-Alpes 2023

Pour rappel, un [Contrat Chaleur Renouvelable](#) (CCR) territorial est un contrat passé entre une collectivité et l'ADEME pour développer des projets EnR&R (énergies renouvelables et de récupération) thermiques via le financement d'études ou d'investissement pour tout type d'acteur (public et privé hors particulier), leur permettant d'accéder aux aides du fonds chaleur (dans sa forme originelle celui-ci ne permet le financement que des projets de grande taille). Dans ces contrats en plein essor, la part du bois énergie est souvent prépondérante. En AuRA en 2023, on estime que 80% de la population est couverte par un CCR, que plus de 20M € d'aide sont engagés dont 16M€ pour des projets bois énergie (contre 5M€ en 2022), que plus de 300 projets d'études et d'investissement sont en cours dont 130 pour des projets bois énergie (contre un peu moins de 100 en 2022). Pour atteindre ces résultats, ce dispositif est animé par un réseau d'animateurs qui se réunit 2 fois par an. La dernière rencontre a eu lieu le 24 octobre avec notamment des ateliers pour identifier les moyens de mieux prescrire les EnR (dont le bois énergie) auprès des entreprises qui demeurent un gros potentiel de développement.

## ACTUALITE DES MEMBRES

### FORESTENER met en service 4 nouvelles chaufferies bois cet automne !

Estrablin (voir article plus haut), le centre Emmaus d'Annemasse (74) avec un appoint en solaire thermique, St Bonnet de Chavagne (38), et Gières (38), la saison de chauffe bat son plein à Forestener, qui va recruter un nouvel employé pour la mobilisation des citoyens qui sont amenés à prendre une place importante dans la

gouvernance de l'entreprise. La société a conçu, financé et exploite 15 chaufferies, presque en totalité en région Auvergne Rhône Alpes.



*Chaufferie bois d'Emmaüs à Annemasse (74)*

## Nouvelles réalisations de Syan'Chaleur en Haute-Savoie

La chaufferie et le réseau public de chaleur des Hauts d'Evian ont été mis en service cet automne. Il s'agit du troisième réseau public de chaleur mis en service par Syan'Chaleur, après ceux de Saint-Jeoire (500 kW bois) en 2020 et Ambilly Ville-la-Grand (2 250 kW bois) en 2022.

La gestion du service public a été confiée à Syan'Chaleur, régie du Syane, après le transfert de la compétence « réseaux publics de chaleur et de froid » de la ville d'Evian-les-Bains au Syane en novembre 2020. Il aura fallu moins de 3 ans à la régie pour la concrétisation du projet, avec l'appui du bureau d'études Menthe et d'Engie pour la conception, la construction et l'exploitation du réseau jusqu'en 2029.

La chaudière bois Compte-R de 800 kW permet d'alimenter, à travers 3km de réseau, des bâtiments communaux, un collège et un ensemble de près de 600 logements neufs à terme. Un développement conséquent du réseau est d'ores et déjà prévu en 2024, en partie sur la commune limitrophe de Neuvecelle, afin d'alimenter d'autres bâtiments publics, des complexes hôteliers et des ensembles de logements sociaux. La chaufferie permettra au final de produire 14 GWh/an de chaleur avec une couverture des besoins assurée à près de 80% par le bois énergie.

Le projet, d'un montant de près de 10 M€ HT, a bénéficié d'un soutien financier de l'ADEME dans le cadre du Fond Chaleur, et d'une subvention de 300 000 € dans le cadre du dispositif France Relance.

Syan'Chaleur a par ailleurs lancé cet automne les travaux de la chaufferie bois et du réseau public de chaleur de Passy Marlioz. Avec l'appui du bureau d'études Elcimaï, la conception, la réalisation et l'exploitation maintenance du réseau ont été confiées à un groupement d'entreprises dont EIMI est le mandataire. Le projet, avec une puissance bois de 1 400 kW, devrait être mis en service à l'automne 2024.

A quelques vallées de là, Syan'Chaleur a également déposé le permis de construire pour la chaufferie du futur réseau public de chaleur d'Abondance. Avec l'appui du bureau d'études Menthe, la conception, la





réalisation et l'exploitation maintenance du réseau ont été confiées à Idex. Le projet, avec une puissance bois de 1 200 kW, devrait être mis en service durant la saison de chauffe 2024-2025.

Au total, plus de 10 projets de réseaux publics de chaleur majoritairement alimentés par le bois énergie ont déjà été confiés à Syan'Chaleur, qui a lancé ce mois de novembre une consultation pour disposer d'un accord cadre pour l'installation et la fourniture de chaudières bois déchiqueté de « petites » puissance, entre 75 kW et 350 kW, pour les besoins de ses futurs projets.



La chaufferie et le réseau public de chaleur des Hauts d'Evian (74)

## PUBLICATIONS

### Qualité de l'air - Étude aCIBIOQA 2023 : émissions de chaufferies bois <1MW

Les émissions atmosphériques des chaufferies biomasse < 1MW sujet de [cette étude](#) sont moins connues que celles du chauffage domestique au bois ou des chaufferies biomasse centralisées ICPE. Les [résultats de l'étude](#) ne sont pas représentatifs de l'ensemble du parc (6 installations suivies en fonctionnement quotidien) mais les données obtenues sont plus complètes (davantage de polluants mesurés, durée de prélèvement élargie à 4-5 jours). Les émissions de particules (PM) et de monoxyde de carbone (CO) dépassent celles préconisées par le Fonds Chaleur 2022, tandis que celles de l'oxyde d'azote (NOx) lui sont inférieures. Pour limiter les polluants, l'étude émet quatre recommandations :

- S'équiper de systèmes de traitement de fumées performants (exemple : filtration par cyclone ou multicyclone couplé à un filtre à manche ou électrofiltre voire filtre à céramique pour les chaufferies entre 500kW et 1MW).

- Lors de la conception, adapter le dimensionnement des chaufferies aux besoins. Installer un ballon d'accumulation lors de la conception ou pour les chaufferies déjà installées et sous-dimensionnées.
- Bien choisir le combustible et le contrôler régulièrement (humidité, taux de fine, NOx) voire adapter les réglages de la chaudière à la qualité du combustible si celui-ci a évolué.
- Favoriser l'instrumentation de la chaudière bois pour suivre les émissions.

## Observatoire bois bûche - données 2022

Tous les deux ans, Fibois AuRA et son réseau d'interprofessions départementales réalisent un état des lieux de la production et la commercialisation de bois bûche en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022, entre 550 et 600 entreprises commercialisent du bois bûche pour près de 1,5 millions de m<sup>3</sup> de bois empilés. Sur les 127 entreprises enquêtées, la moyenne de commercialisation est de 2500 m<sup>3</sup> empilés (grosse variation selon la taille et l'activité principale de l'entreprise). Pour 70 % d'entre elles, l'activité bois bûche a augmenté depuis 2021, 31 % déclarent même une forte hausse d'activité. La demande et la commercialisation de bois sec prêt à l'emploi est en augmentation, et les services clients se développent en réponse au marché. Pour découvrir l'intégralité des chiffres et pour en savoir plus cette filière [cliquez ICI](#).

## FORMATIONS

### Former à la solution bois-énergie les prescripteurs du bois construction

Fibois AuRA propose déjà une large gamme de formations sur le bois construction destinées aux maîtres d'œuvre essentiellement. Afin de renforcer la prescription du bois énergie, notamment dans les bâtiments bois, l'interprofession leur propose désormais une formation sur la solution bois énergie. L'objectif final est de les inciter à étudier la solution bois comme moyen de chauffage. Une première session de cette formation est programmée les 13 et 14 décembre 2023. Pour plus d'informations sur le programme et les modalités d'inscription, [cliquez ICI](#) !

Pour être destinataire de la lettre, merci de vous inscrire auprès de [nicolas.picou@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:nicolas.picou@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Une production :



#### CONTACT RÉDACTION :

**Nicolas PICOU, AURA-EE :**

[nicolas.picou@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:nicolas.picou@auvergnerhonealpes-ee.fr)

**Anaïs LAFFONT, FIBOIS AuRA :**

[a.laffont@fibois-aura.org](mailto:a.laffont@fibois-aura.org)



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement



**FIBOIS**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec le soutien de :

